



COMMENT FAIRE DE LA MÉTHANISATION UN PROJET DE TRANSITION TERRITORIALE ?

RÉSUMÉ

Les projets de méthanisation agricole semblent porteurs de nombreuses promesses : participer à la pérennité d'un monde agricole aujourd'hui en souffrance; favoriser la transition énergétique de notre société ; permettre une meilleure valorisation des matières organiques.

Pourtant, la diversité des projets n'est pas sans susciter des questions pour les territoires concernés.

Quelles conséquences pour l'agriculture locale ? Quelles retombées économiques ?

Quels impacts sur les émissions de gaz à effet de serre ? Et sur l'environnement ?...

Tenter de répondre à ces questionnements, c'est chercher à inscrire les projets de méthanisation sur les territoires qui les accueillent. Une dizaine de partenaires du Programme TES¹ propose donc de travailler à cette « territorialisation » des projets en association avec les collectivités.

Quelques pistes de réflexion et outils présentés ici pourront y aider.

Les projets de méthanisation agricole mobilisent de nombreux acteurs sur les territoires : agriculteurs, élus et agents des collectivités, accompagnateurs du développement de la méthanisation, industriels, associations environnementales, citoyens...

Les projets varient cependant grandement selon qu'ils intègrent des ressources agricoles et/ou des déchets. Face à la diversité des projets, les collectivités tout comme les acteurs de la filière peuvent éprouver des difficultés à en mesurer l'intérêt et les apports pour le territoire.

Or, l'enjeu de s'affranchir des énergies fossiles ne doit pas occulter d'autres questions tout aussi importantes. **Alors comment on fait ?**

UN CONTEXTE FAVORABLE

À L'ESSOR DES PROJETS DE MÉTHANISATION

D'abord timide en France, le développement des projets de méthanisation suit un rythme plus soutenu depuis quelques années. Plusieurs facteurs concourent à cet essor :

- Tout d'abord le cadre réglementaire, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) notamment qui vise un taux de 6 à 8 % de biogaz dans la consommation totale de gaz d'ici à 2028 ;
- Ensuite, l'instauration en 2006 de tarifs d'achat de l'électricité produite par les méthaniseurs, puis en 2011, l'autorisation et l'incitation à injecter le biométhane dans les réseaux. À cela s'ajoutent des subventions à l'investissement et de possibles exonérations fiscales ;
- Enfin les acteurs accompagnant ce développement s'organisent aux niveaux régional et départemental, à l'image de CoOp Métha en Loire-Atlantique, pour soutenir de façon coordonnée les porteurs de projet aux différentes étapes du projet.

D'où la question de l'impact sur et pour les territoires de ces projets. Quelles conditions réunir pour rendre compatible la méthanisation avec les transitions agricole, énergétique, écologique et donc plus largement sociétale ?

¹ Voir l'encadré en fin de document.



AU FAIT, C'EST QUOI LA MÉTHANISATION ?

La méthanisation permet de produire une énergie renouvelable, le **biogaz**, à partir de matières organiques telles que les effluents d'élevage, les biodéchets, les résidus végétaux... par l'action de bactéries en l'absence d'oxygène.

Le biogaz, qui contient principalement du méthane (CH_4) et du dioxyde de carbone (CO_2) peut être valorisé de plusieurs manières :

- Par **cogénération** pour la production d'électricité et de chaleur ;
- Après épuration en **biométhane** pour l'**injection** dans les réseaux de distribution. Ce biométhane est mélangé au gaz de ville et servira aux mêmes usages (domestiques et industriels). Le biométhane peut également être utilisé comme **carburant**, on parle alors de bio-GNV pour bio gaz naturel.

Le résidu de la digestion, appelé **digestat** est plus ou moins liquide selon la technique de méthanisation. Ce digestat peut être utilisé comme amendement organique et fertilisant pour les terres agricoles.



LES TROIS PRINCIPAUX MODÈLES DE MÉTHANISATION AGRICOLE

Historiquement les premiers projets étaient individuels. Des projets collectifs se développent désormais associant d'autres types d'acteurs (collectivités ou industriels) qui peuvent entrer dans la gouvernance, tandis que des Sociétés d'Économie Mixte ou du financement participatif peuvent accompagner le projet. Face à cette diversification des modèles, trois grands types de projet peuvent être identifiés :

- La **méthanisation à la ferme** : le projet est porté par une exploitation agricole (un agriculteur ou plusieurs réunis au sein d'un GAEC notamment) et valorise majoritairement des matières agricoles (effluents d'élevages, issues de céréales...);
- La **méthanisation collective agricole** : le projet est porté par plusieurs exploitations agricoles et valorise majoritairement des matières agricoles ;
- La **méthanisation centralisée ou territoriale** : le projet réunit plusieurs exploitations agricoles, implique un ou plusieurs autres acteurs (collectivités, industries, citoyens) et valorise des matières agricoles, des biodéchets de collectivités et des déchets d'industries agroalimentaires.

LES INTERCOMMUNALITÉS : AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DE LA MÉTHANISATION SUR LES TERRITOIRES

Le rôle des collectivités n'est pas toujours clairement identifié dans les projets de méthanisation. Ce qui est normal, puisque ces projets, agricoles par nature, sont d'abord portés par des agriculteurs.

Les collectivités ont néanmoins un rôle à jouer dans le développement de ces projets. Pour que la méthanisation réponde aux enjeux des transitions énergétique et agricole du territoire, il faut rester vigilant aux différentes étapes de la conception des projets.

Assurément, les élus et agents des collectivités peuvent être une aide précieuse dans ce suivi. Mais pour cela, il faut qu'ils saisissent les enjeux techniques, environnementaux, économiques, ... de ces projets.

D'où l'importance de temps de formations et d'échange avec les agriculteurs et les autres acteurs concernés.

Il faut aussi que les projets de méthanisation s'inscrivent comme éléments à part entière des projets de territoires. Plusieurs politiques publiques sont en effet concernées : l'agriculture, l'emploi, l'économie circulaire, l'environnement... Il faut donc travailler à l'articulation des projets avec ces politiques publiques territoriales.



Par exemple, les intercommunalités peuvent, dans le cadre de leur PCAET, identifier le potentiel de méthanisation sur leur territoire, fixer des objectifs et un cadre garantissant un développement de cette activité en accord avec les autres enjeux du territoire (autres EnR issues de la biomasse, dynamique agricole, concertation citoyenne, problématiques environnementales locales...)². En formalisant une stratégie pour un développement concerté de la méthanisation, les collectivités pourront ainsi accompagner les porteurs de projet et contribuer, in fine, à l'intégration des projets dans les dynamiques locales.

Tout l'enjeu est donc de créer sur les territoires les conditions pour un dialogue serein autour de la méthanisation. Comment on s'y prend alors ?

IDENTIFIER LES APPORTS ET LES POINTS DE VIGILANCE DES PROJETS POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

Si les projets de méthanisation sont souvent présentés comme des outils pertinents pour la transition énergétique, ils soulèvent des problématiques qui concernent différents acteurs d'un territoire.

Pour évaluer l'impact potentiel d'un de ces projets sur un territoire, il faut donc partir des pratiques existantes et des visées stratégiques, sans occulter bien sûr le volet technique.

Quatre questions générales peuvent alors être identifiées. En quoi, sur un territoire, un tel projet :

- Participe à la **production** d'énergie renouvelable ?
- Prend en compte son **impact** sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols ?
- Participe au **maintien** d'une agriculture locale tout en permettant l'évolution des pratiques agricoles ?
- Associe différents acteurs pour **favoriser** une dynamique collective territoriale ?

Pour accompagner ces projets de manière efficace, il importe donc pour chacun de ces questionnements d'identifier les apports potentiels du projet et les points de vigilance à avoir. Ce que propose une note de synthèse réalisée dans le cadre du Programme TES³.

UNE BOITE À OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Quatre instruments, tirés d'expérimentations menées par le Programme TES sur les Communautés de communes d'Erdre & Gesvres (Loire Atlantique) et du Pays de Pouzauges (Vendée), sont ici proposés :

- Des **fiches techniques** sur l'intégration des projets de méthanisation sur les territoires peuvent faciliter la montée en compétence des acteurs.
Par exemple, une note de synthèse présentant les impacts potentiels (les bénéfices attendus et les points de vigilance) des projets de méthanisation sur les territoires³.
D'autres fiches pourraient également présenter des projets de référence. Les acteurs mesureraient ainsi le champ des possibles et identifieraient des projets pouvant correspondre aux caractéristiques et aux enjeux de leur territoire.
- Des **réunions d'information et d'échanges** peuvent également permettre de sensibiliser les acteurs du territoire et engager un dialogue autour de l'impact territorial de ces projets en identifiant les bénéfices et les risques potentiels. L'intervention d'un accompagnateur tiers peut permettre de faciliter le dialogue et, à partir de données objectives sur le sujet, construire une vision collective.

² Cf. CERRD, *Territoires et appropriation de la méthanisation*, avril 2019.

³ Cf. Programme TES, *Les externalités de la méthanisation, synthèse des intérêts et des points de vigilance*, octobre 2019.



Une réunion de ce type a été organisée sur le territoire d'Erdre & Gesvres. En s'appuyant sur les données scientifiques, cette réunion a permis de confronter les avis et perceptions d'acteurs du territoire, d'organismes accompagnant le développement de la méthanisation et d'organisations représentant le monde agricole. En produit de cette réunion, les acteurs se sont entendus sur des questionnements pour analyser les projets de méthanisation sur ce territoire : quels impacts aura-t-il sur le monde agricole local ? sur la qualité des sols ? et de l'eau ? sur les émissions de GES ? quelles retombées économiques ?...

→ L'**élaboration d'une grille d'appréciation** des projets de méthanisation peut permettre d'affiner ces critères d'analyse.

Construite à partir d'entretiens auprès d'acteurs du territoire, elle permet d'avoir une image plus précise de leurs attentes et de leurs craintes.

Cette grille identifie ainsi pour chaque territoire des critères stratégiques et propose des objectifs opérationnels pour de potentiels projets de méthanisation.

GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS DE MÉTHANISATION

Critères stratégiques d'appréciation des projets

Pour les acteurs, les projets de méthanisation agricole **doivent** :

- Préserver l'élevage bocager ;
- Inscrire le projet localement ;
- Favoriser la coopération territoriale.

Proposition d'objectifs opérationnels pour les futurs projets

Les projets de méthanisation agricole **pourraient donc** :

- Maintenir les surfaces agricoles à vocation fourragère et permettre la valorisation énergétique des intercultures ;
- Associer les agriculteurs participant activement à la préservation du bocage ;
- Intégrer les agriculteurs du territoire dans la gouvernance ;
 - Limiter le transport de matière ;
 - Favoriser l'usage local du gaz ;
- Placer les agriculteurs comme des acteurs de la transition ;
- Reconnaître l'importance d'une participation de la collectivité ;
 - Associer la société civile (entreprises, associations)

→ Fort de ces moments de formation et de ces éléments d'appréciation, les acteurs seront plus à même de s'entendre autour d'un développement cohérent des projets à l'échelle de leur territoire. Au-delà d'objectifs chiffrés (combien de projets ? de m³ de biogaz ? ...), les projets de méthanisation suscitent souvent des attentes contradictoires de la part d'acteurs qui ne s'entendent pas toujours sur leur périmètre d'implication respectif : qui porte ? qui accompagne ? qui soutient ? qui finance⁴ ?

Si des outils de formation ou de diagnostic sont donc nécessaires, ces réunions, qui pourront être organisées avec l'aide d'accompagnateurs, sont pour les acteurs autant d'occasions pour se questionner ; monter collectivement en compétence ; susciter « l'envie et la confiance » ; favoriser les coopérations... et puis – pourquoi ne pas le dire - s'interroger plus globalement sur comment travailler ensemble sur le territoire !

En résumé, définir un cadre pour l'émergence de projets afin que ceux-ci s'intègrent aux dynamiques locales, c'est faire de la méthanisation un véritable projet de transition agricole, énergétique... mais donc aussi et surtout sociale pour nos territoires !

⁴ IFREE, APESA, Collectivités et méthanisation, 2018.

LE PROGRAMME TES, EN QUELQUES MOTS...

Le Programme partenarial d'action-recherche transitions écologiques & sociétales (TES) travaille de manière systémique à l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile, pour favoriser les transitions au niveau territorial.

www.college-transitions-societales.fr • college-ts@imt-atlantique.fr

